

## Le circuit de proximité, vers une redéfinition de la performance des filières ? Application aux filières de Nouvelle-Aquitaine

**Nathalie Corade<sup>1</sup>, Armelle Gomez<sup>2</sup>, Thibaut Joltreau<sup>3</sup>, Marie Lemarié-Boutry<sup>2</sup> et Andy Smith<sup>3</sup>**

<sup>1</sup> Bordeaux Sciences Agro, Irstea, UR ETBX, 50 avenue de Verdun F-33612 Cestas Cedex, FRANCE

<sup>2</sup> Bordeaux Sciences Agro, 1, cours du Général de Gaulle, CS 40201 F-33175 Gradignan Cedex, FRANCE

<sup>3</sup> Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim, 11 Allée Ausone, F-33607 Pessac Cedex, FRANCE

---

La déconnexion observée entre opérateurs des filières agricoles et ceux des territoires, ainsi que la parfois faible prise en compte des impacts socioéconomiques et environnementaux par l'activité des premiers sur les seconds appellent à l'analyse de ce qui relie filière et territoires (Madelrieux et al., 2017). L'ancrage territorial des filières agricoles est jusqu'ici principalement abordé dans la littérature selon deux angles : le premier par le lien entre production agricole voire agroalimentaire et origine géographique protégée (Perrier-Cornet et al., 2000), le second par l'emprise territoriale à la fois spatiale (usages des ressources notamment foncières) et socioéconomique (entreprises et clusters, emplois) qu'exerce la filière (Zimmermann, 2005). Ces deux angles ont permis d'explicitier le fonctionnement des filières et systèmes agroalimentaires localisés, appelant par la suite à tester plus précisément « les effets économiques [des SYAL], en termes de performances propres et d'effets sur le développement économique des territoires ruraux » (Perrier-Cornet, 2009, p. 65).

C'est par la question de l'alimentation que nous proposons d'aborder ce programme de recherche. La question d'un ancrage et d'une performance des filières qui s'accomplirait par leur capacité à alimenter les populations locales est en effet moins explorée. Or, à la faveur de la Loi Française d'Avenir pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt (LOAAF du 13/10/2014, art. 39) et du développement des projets alimentaires de territoire, les circuits de proximité tendent aujourd'hui à se développer en parallèle de la globalisation des marchés et des flux et participent à la transition agricole et agroalimentaire (Galliano et al., 2017). Ils s'inscrivent ainsi dans une réflexion autour de la possible reterritorialisation des filières, question portée par plusieurs champs de recherche économiques cherchant à faire le lien entre économie et écologie des activités humaines (économie circulaire, écologie territoriale, bio-économie...) (Madelrieux et al., 2017). Cette réflexion peut notamment être abordée par une analyse du fonctionnement des filières au prisme de leurs patrimoines productifs, c'est-à-dire en prenant en compte l'encastrement historique et spatial des productions et de l'usage des ressources pour ainsi interroger d'une part les conditions d'émergence et d'adoption de nouvelles pratiques et anticiper d'autres trajectoires (Béfort et al., 2017) et d'autre part la pluralité potentielle des définitions de la performance (Rivaud et al., 2012).

Par cette approche, nous testons ici l'hypothèse selon laquelle la relocalisation des flux agricoles et alimentaires tend à restructurer les filières en conduisant celles-ci, par la modification de leur rapport au territoire, à redéfinir leurs objectifs et leurs définitions de la performance, économique, social et environnemental.

Dans le contexte de développement des circuits de proximité, l'objectif de la communication est donc triple : (1) expliciter les implications de ce développement pour la structuration des filières, (2) identifier les clivages, les lignes de fractures au sein des filières, espaces susceptibles de créer soit la marge de manœuvre nécessaire à l'adaptation et à la production de nouvelles normes et conventions, soit de limiter leur portée, et (3) analyser comment les acteurs de filière s'en saisissent afin de faire évoluer les pratiques et modèles existants de circuits de distribution et redéfinir leurs objectifs et donc leur performance.

Notre méthode repose sur l'étude de quatre filières en Nouvelle-Aquitaine : la filière « palmipèdes », étudiée dans les Landes et en Dordogne, territoires qui se distinguent par leur degré de développement des circuits de proximité, la filière « lait et transformation du lait » étudiée principalement au Pays basque, la filière « maraîchage » étudiée en Dordogne, dans le Lot-et-Garonne et en Gironde, et enfin la filière « bovins viande » qui présente la particularité d'être structurellement moins ancrée sur un territoire particulier. Mobilisant les grilles de lecture de l'économie territoriale (Muchnik, 2010) et de l'économie institutionnaliste patrimoniale (Barrère, 2014) et politique (Cuntigh et al., 2005; Smith, 2016), l'analyse est conduite à partir d'entretiens semi-directifs d'acteurs locaux qui participent à la régulation de leur filière, permettant ainsi de reconstituer les trajectoires de ces structurations et de leur rapport au territoire.

Nous montrons que le développement de circuits de proximité implique à l'échelle d'une filière :

- La relocalisation de compétences et d'infrastructures tant pour la transformation que pour la distribution (relocalisation qui se fait dans une situation de concurrence interterritoriale forte),
- La modification des pratiques notamment agricoles (pression pour une conversion à l'agriculture biologique) et logistiques (flux),
- L'intégration de nouveaux acteurs aux intérêts et aux représentations différentes (collectivités territoriales pour la restauration collective)
- Mais aussi la réduction du nombre d'intermédiaires dans le cas où le circuit court est couplé au circuit de proximité (court-circuit de filières alimentaires traditionnellement définies par l'output et dominées par les producteurs de produits finis, ou par leurs distributeurs).

Mais nous montrons également que les transformations induites par une relocalisation des problématiques alimentaires se traduisent *rarement* dans sa dimension politique par une redéfinition des objectifs des filières dans leur ensemble et donc par une redéfinition de leur performance respective. Ce résultat va dans le sens d'autres travaux menés sur la filière longue du blé où la structure organisationnelle, très peu intégrée, de la filière constitue un verrou à la mise en place de nouvelles pratiques assurant une transition agroécologique (Fares et al., 2012).

Ce résultat fort, qui invalide notre hypothèse initiale, vient dès lors en contrepoint avec le fait que la filière, en tant qu'espace de régulation et de négociation d'où émergent les modèles dominants, est un élément conditionnant fortement le développement des circuits de proximité sur un territoire.

### **Mots-clés**

Filière, circuits de proximité, performance, Nouvelle-Aquitaine (FR)

**Bibliographie**

- Barrère, C. (2014) Le patrimoine, d'un objet à un instrument d'analyse. *Économie appliquée*, **67**(4), 5–8.
- Béfort, N. & Nieddu, M. (2017) De la variété des ancrages territoriaux des firmes en Chimie Doublement Verte. *Géographie, économie, société*, **19**(1), 133–152.
- Cuntigh, P. & Smith, A. (2005) Des racines et des plumes en Périgord : la gestion publique des canards entre logiques de filière et de territoire. In : Palard, J., Kerrouche, E., Bherer, L., Collin, J.-P. eds. *Jeux d'échelle et transformation de l'État : le gouvernement des territoires au Québec et en France*. Presses de l'Université de Laval, Sainte-Foy (Québec, Canada), 364–395.
- Fares, M., Magrini, M.-B. & Triboulet, P. (2012) Transition agroécologique, innovation et effets de verrouillage : le rôle de la structure organisationnelle des filières. *Cahiers Agricultures*, **21**(1), 34–45.
- Galliano, D., Lallau, B. & Touzard, J.-M. (2017) Coexistences et transitions dans l'agriculture. *Revue Française de Socio-Économie*, **18**(1), 23–30.
- Madelrieux, S., Buclet, N., Lescoat, P. & Moraine, M. (2017) Écologie et économie des interactions entre filières agricoles et territoire : quels concepts et cadre d'analyse ? *Cahiers Agricultures, Synthèses*, **26**.
- Muchnik, J. (2010) Le fait technique, finalité et ancrage territorial. In : Muchnik, J., De Saint-Marie, C. trans. *Le temps des Syal. Techniques, vivres et territoires*, Update Sciences & Technologies. Éditions Quæ, 31–46.
- Perrier-Cornet, P. (2009) Les systèmes agroalimentaires localisés sont-ils ancrés localement ? Un bilan de la littérature contemporaine sur les Syal. In : *Politiques agricoles et territoires*, Update Sciences & Technologies. Éditions Quæ, Versailles (France), 49–68.
- Perrier-Cornet, P. & Sylvander, B. (2000) Firmes, coordinations et territorialité. Une lecture économique de la diversité des filières d'appellation d'origine. *Économie rurale*, **258**, 79–89.
- Rivaud, A. & Cazals, C. (2012) Pour une vision élargie des performances de la filière ostréicole à partir d'une approche en termes de patrimoine. *Développement durable et territoires*, **3**(1).
- Smith, A. (2016) *The Politics of Economic Activity*. Oxford University Press, Oxford (UK), 208p.
- Zimmermann, J.-B. (2005) Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial. *La Revue de l'Ires*, **47**, 21–36.